NOTE D'ORIENTATION POLITIQUE POUR DES SYSTEMES SEMENCIERS DURABLES ET LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE AU NIGER

La Reconnaissance et la Promotion des Systemes Semenciers Paysans (SSP) au Niger Dans le Cadre des Dialogues Nationales du Gouvernement de Transition

Decembre 2023

Contexte

Le Niger, en tant que nation agraire, dépend largement de l'agriculture pour Son développement économique et social. L'agriculture familiale pratiquée par les paysans, utilisant leurs propres semences qu'ils contrôlent depuis des temps immémoriaux et produisant plus de 80% des aliments consommés dans le pays est la principale agriculture du pays. Néanmoins, une étude[1] récente a confirmé beaucoup de défaillances dans la prise en compte des SSP dans les politiques agrosylvopastorales et les règlementations semencières nationales parmi lesquelles :

1. Les limitations dans la reconnaissance des variétés locales et traditionnelles.
2. Les restrictions excessives sur l'échange et le partage des semences.
3. Le soutien insuffisant aux organisations paysannes et aux systèmes d'agriculture locale.

Par exemples le premier objectif spécifique, n°(i), page 5, de la politique semencière Nationale (PSN) du Niger dit clairement fournir régulièrement aux producteurs nigériens des semences de qualité des variétés améliorées en quantité suffisante, au moment opportun et à un prix abordable; Les rares fois où le PSN a cité les semences traditionnelles, il a été évasif ; pire, le Fonds d'Appui au Secteur Semencier (FASS) qui a été annoncé se rapporte uniquement à la commercialisation des semences et au secteur privé.[2]

Or, les systèmes semenciers paysans favorisent la biodiversité en préservant une variété de semences adaptées au climat local, aux traditions alimentaires locales et ayant de hautes valeurs nutritives permettant de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnelles des communautés qui les cultivent. Sur le plan socio-économique, ils stimulent l'autonomie des agriculteurs, encourage l'innovation et contribue à la sécurité alimentaire. Les paysans jouent ainsi un rôle essentiel dans la conservation de la biodiversité en cultivant, préservant et partageant des variétés de plantes uniques, préservant ainsi le patrimoine agricole et assurant la durabilité des écosystèmes.

Cependant, ces paysans font face à des défis considérables, y compris la perte progressive de leur contrôle sur les semences, de leurs, droits sur les semences et la menace croissante de l'homogénéisation génétique due à la promotion à outrance de semences commerciales hybrides, exigeants en intrants chimiques de synthèse, non maîtrisées par les paysans et quelquefois génétiquement modifiées.

1 CARTOGRAPHIE ANALYTIQUE DES INSTRUMENTS JURIDIQUES et POLITIQUES DE LA GOUVERNANCE SEMENCIERE AU NIGER
2 Politique Semencière Nationale, Décembre 2012

Position/Recommandations de la plateforme Raya Karkara

Promotion des variétés locales et traditionnelles :

- Elaborer une loi semencière spécifique aux variétés paysannes, traditionnelles.
- Promouvoir la recherche participative : Encourager la collaboration entre les chercheurs, les agriculteurs locaux et les experts traditionnels pour documenter et caractériser les variétés locales. Cela peut être réalisé via des ateliers participatifs et des études de terrain impliquant les communautés locales.
- **Proposer une révision de la PSN :** Les autorités devraient élaborer des politiques semencières inclusives qui reconnaissent et protègent les variétés locales. Cela peut impliquer la création d'un processus formel de documentation des variétés locales, permettant ainsi aux agriculteurs de les cultiver légalement tout en préservant la biodiversité.
- Le Niger en tant que partie contractante du traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, nous demandons au pays de faciliter les initiatives, notamment l'élaboration de plans de coopération régionale entre les parties prenantes concernées, en mettant l'accent sur la coopération Sud-Sud et régionale et élaborer des mesures juridiques qui soutiennent la promotion, la protection et la réalisation des droits des agriculteurs (tels qu'énoncé à l'article 9) avec la participation effective des organisations d'agriculteurs, en référence à l'article 18.5 du Traité international.

Levée les restrictions sur les droits des paysans à échanger et partager des semences produites dans leurs champs :

- **Éduquer les parties prenantes :** Organiser des ateliers et des campagnes de sensibilisation pour éduquer les agriculteurs, les responsables gouvernementaux et les organisations sur les avantages de l'échange de semences. Mettre en évidence les pratiques positives de partage de semences dans d'autres régions du monde et les bénéfices pour la sécurité alimentaire et la diversité génétique.
- Etablir/soutenir un système de semences géré par les agriculteurs pour les variétés traditionnelles et à créer une chaîne de valeur de production et de commercialisation autonome, afin d'améliorer les revenus agricoles des agriculteurs gardiens de la biodiversité et de renforcer les systèmes alimentaires locaux.
- Faciliter les échanges locaux : Mettre en place des marchés locaux ou des foires d'échange où les agriculteurs peuvent vendre, acheter et échanger des semences en toute légalité. Encouragez la création de réseaux de confiance entre les agriculteurs pour promouvoir l'échange de semences, tout en respectant les normes de qualité et de traçabilité.

Soutien aux organisations paysannes et aux systèmes d'agriculture locale :

- **Investir dans la formation et le renforcement des capacités :** Mettez en place des programmes de formation pour renforcer les compétences des agriculteurs locaux dans la gestion des semences, les techniques agricoles durables et la conservation des ressources naturelles. Soutenez également les organisations paysannes en leur offrant des formations en leadership, en gestion et en plaidoyer politique.
- Créer des incitations financières et des subventions pour les organisations paysannes qui tout en préservant les variétés locales adoptent des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et qui préservent les variétés agrosylvopastorales locales. Cela peut encourager l'adoption de techniques agricoles durables et aider ces organisations à jouer un rôle actif dans la conservation et la promotion des semences locales.

RAYA KARKARA est une plateforme Agro écologique multi acteurs pour le développement d'une synergie des acteurs qui interviennent dans l'agroécologie afin de construire un mouvement fort en faveur de l'agroécologie au Niger. Sa mission est de conduire l'émergence d'un mouvement social fort et éclairé en faveur de la promotion de l'agroécologie en vue de la concrétisation effective du droit à l'alimentation et de la souveraineté alimentaire au niveau national, régional et international. Elle s'est engagée à promouvoir l'agroécologie, soutenir l'agriculture familiale et les Systèmes Semenciers Paysans (SSP) ; capitaliser les expériences, |es partager et créer les synergies et alliances nécessaires à une diffusion efficace et adaptée.

Pour la plateforme multi-acteurs Raya Karkara Niger :

[Signatures des représentants/organisations membres de la plateforme]

PLATEFORME AGRO-ECOLOGIE RAYA-KARKARA

CROPS 4HD

AFSA
ALLIANCE FOR FOOD SOVEREIGNTY IN AFRICA

www.afsafrica.org